M a r c B O T B O L

Membre de l'Ordre des Experts Comptables Région Paris / Île de France
Commissaire aux comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

23, rue Scheffer – 75116 PARIS
Tél. 01.46.86.45.45 | Fax 01.46.87.08.69 | m.botbol@cogesten.fr

ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE DU VAL DE MARNE E2C94

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010

ASSOCIATION LOI 1901
CENTRE DE FORMATION AGREMENT N° 11 94 07 666 94

Siège Social : **87, avenue de la Victoire**
94310 – ORLY

Marc BOTBOL
Membre de l'Ordre des Experts Comptables Région Paris / Île de France
Commissaire aux comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris
23, rue Scheffer – 75116 PARIS

ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE DU VAL DE MARNE – E2C94
Association Loi de 1901
Centre de Formation Agrément n° 11 94 07 666 94
87, avenue de la Victoire
94310 – ORLY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE D'UN DURÉE DE 15 MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de 15 mois clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association ECOLE DE LA DEUXIEME CHANCE DU VAL DE MARNE – E2C94 tels qu'ils sont joints au présent rapport, et faisant ressortir un bénéfice de 68 578 € pour un total de subventions d'exploitation de 801 876 € et un total Bilan de 433 370 €,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-avant, j'attire votre attention sur le point de l'Annexe des comptes annuels intitulé «*Dérogations aux principes et règles comptables* » :

Il a été décidé de comptabiliser en charges et non en immobilisations les travaux de remise en état du câblage du réseau informatique nécessaires à la remise aux normes des salles de cours. Le montant total de ces travaux s'élève à 25.915 €.

II. JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La Note de l'annexe expose les règles et les méthodes comptables. Dans le cadre de nos travaux, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les Comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 1er mars 2011.

Marc BOTBOL
Commissaire aux Comptes

ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE

DU VAL-DE-MARNE

EXERCICE CLOS

AU 31/12/10

Association Loi 1901

Siret n° 518 226 436 00013

N° d'agrément centre de formation : 11 94 07 666 94

Val-de-Marne
école de la deuxième chance

BILAN - ACTIF (EN EUROS)	Brut	Amort., prov.	31/12/2010
Immobilisation incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits similaires	11 665	8 201	3 464
Droit au bail (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Av. et acomptes sur immo.incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions	1 500	1 500	
Instal.techn., mat.et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles	56 144	5 621	50 523
Immob. grevée de droits, commodat			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immob. de l'activité du portefeuille			
Autres titres immobilisés	80		80
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL (I)	69 389	15 322	54 067
Stocks et en cours			
Mat.premières, approvisionnements			
En cours de product.(biens & services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes sur commandes			
Usagers et comptes rattachés			
Autres créances	147 548		147 548
Valeurs mobilières de placement	80 000		80 000
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	147 066		147 066
Charges constatées d'avance (3)	4 688		4 688
TOTAL (II)	379 303		379 303
Ch.à répartir sur plusieurs exercices (III)			
Primes remboursement obligations (IV)			
Ecarts de conversion actif (V)			
TOTAL GENERAL (I à V)	448 691	15 322	433 370

acceptés par les organismes compétents :
autorisés par l'organisme de tutelle :

Droit au bail
Dont à moins d'un an
Dont à plus d'un an

Val-de-Marne
école de la deuxième chance

BILAN - PASSIF (EN EUROS)	31/12/2010
Fonds propres	
Fonds associatifs sans droit de reprise	149 100
Ecarts de réévaluation	
Réserves indisponibles	
Reserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat net comptable exercice (excédent ou déficit)	68 578
Subv. d'invest. affectées à des biens renouvelables	39 792
Provisions réglementées	
Autres fonds associatifs	
Fonds associatifs avec droit de reprise	
- apports	
- legs et donations	
-subv. d'invest. affectées à des biens non renouv.	
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	
Droits des propriétaires (commodat)	
TOTAL (I)	257 470
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	53 529
TOTAL (II)	53 529
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	
Fonds dédiés sur autres ressources	
TOTAL (III)	
Emprunts obligataires	
Empr. et dettes auprès des établ. de crédit (2)	
Emprunts et dettes financières divers (3)	
Av.et acomptes reç. sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 479
Dettes fiscales et sociales	55 372
Dettes sur immob.et comptes rattachés	
Autres dettes	20
Produits constatés d'avance	17 500
TOTAL (IV)	122 371
Ecarts de conversion passif (V)	
TOTAL GENERAL (I à V)	433 370

Val-de-Marne
école de la deuxième chance

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE : CHARGES	31/12/2010
Charges d'exploitation	
Achats de marchandises	
Variation de stocks	
Achats matières premières et autres approvisionnements	
Variation de stocks	
Autres achats (non stockées)	36 353
Charges externes	212 793
Impôts, taxes et versements assimilés	24 442
Rémunération du personnel	281 638
Charges sociales	113 658
Autres charges de personnel	6 733
Subventions accordées sur ressources affectées	
Dotation aux amortissements	15 738
Dotations aux provisions	53 529
Engagements à réaliser sur ressources affectées	
Autres charges	
TOTAL I	744 883
QP de résultat sur opérations faites en commun	
TOTAL II	
Charges financières	
Dotations aux amortissements et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées	293
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cession de valeur mobilières de placement	
TOTAL III	293
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	84
Reprises de déficits antérieurs	
Dotation aux amortissements et aux provisions	
TOTAL IV	84
Participation des salariés aux résultats	
Impôts sur les sociétés	
TOTAL V	
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V)	745 260
Solde créditeur : Excédent	68 578
TOTAL GENERAL	813 838
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite des biens et services	116 900
Personnel bénévole	
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES	116 900

Val-de-Marne
école de la deuxième chance

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE : PRODUITS	31/12/2010
Produits d'exploitation	
Ventes de marchandises	
Production vendue	
Prestations de services	
Produits liés à des financements réglementaires	
Produits des activités annexes	
Legs et donations	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	801 876
Reprises sur provisions et amortissement, transferts de charges	838
Autres produits	0
Collectes	
Cotisations	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	
QP des subv. d'investist renouvel. et des apports virée au résultat	
TOTAL I	802 714
QP de résultat sur opérations faites en commun	
TOTAL II	
Produits financiers	
De participation	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêt et produits assimilés	417
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits sur cession de valeurs mobilières de placement	
TOTAL III	417
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	500
Reprises d'excédent sur exercices antérieurs	
Reprises sur provisions et ransferts de charges	
QP des subventions d'investissement non renouv. virée au résultat	10 208
TOTAL IV	10 708
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	813 838
Solde débiteur : déficit	
TOTAL GENERAL	813 838
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N
Bénévolat	
Prestations en nature	116 900
Dons en nature	
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES	116 900

ANNEXE DES COMPTES 2010

Objet social

En direction des publics jeunes de 18 à 25 ans, sans qualification à la recherche d'une insertion sociale et professionnelle, l'E2C construit et gère un programme d'éducation et de formation ayant pour objectif principal le débouché sur l'emploi.

Fait marquant

L'Association Ecole de la Deuxième Chance du Val de Marne a été créée le 15 octobre 2009. L'Ecole a ouvert ses portes à ses premiers stagiaires en mars 2010.

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999 la loi n° 83 353 du 30 Avril 1983

le décret 83 1020 du 29 Novembre 1983 les règlements comptables :

- 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels d'associations
- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Dérogation aux principes et règles comptables

Il a été décidé de comptabiliser en charges et non en immobilisations les travaux de remise en état du câblage du réseau informatique nécessaires dans le cadre de la remise aux normes des salles de cours. Le montant total de ces travaux s'élève à 25.915 €

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

• Matériels pédagogiques	3 à 5 ans
• Matériel de transport	5 ans
• Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans

Val-de-Marne
école de la deuxième chance

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds associatifs

Les fonds associatifs « sans droit de reprise » comptabilisent des opérations pour lesquelles l'association a une assurance sur l'affectation certaine des ressources provenant d'apports, de legs, de donations, de subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables, ou de mise en réserve des résultats.

Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables

Ces subventions correspondent :

- à hauteur de 50 000€ à une subvention accordée par le Conseil Général du Val de Marne pour financer des investissements.

Engagements de retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués, à la clôture de l'exercice, selon la méthode rétrospective prorata temporis : le passif social est considéré comme étant égal à la somme des droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisée en fonction de l'ancienneté au jour des calculs par rapport à l'ancienneté au terme, probabilisée (espérance de vie et rotation du personnel) et actualisée entre le jour du départ et le jour des calculs.

Les autres hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 2,25% (inflation comprise)
- Progression des salaires : 1% par an
- âge de départ à la retraite : 62 ans (départ à l'initiative du salarié)
- taux de charges sociales : 45%
- table de mortalité : TV 88/90
- taux de turnover : 1%

La dette actuarielle (ou passif social) mesure l'engagement probable actualisé au 31 décembre 2010 au titre des droits acquis à cette même date.
Elle s'élève à 53.529 € au 31 décembre 2010 et est comptabilisée au bilan en provisions pour risques et charges.

Subventions de fonctionnement

Principales subventions inscrites au compte de fonctionnement de l'exercice :

Financeurs	Montant convention		Montant comptabilisé
CRIF	196 501		196 501
ACSE	100 000		100 000
FISO	346 134		346 134
FSE	48 741		48 741
CCIP 94	75 000		75 000
CMA 94	2 500		2 500
Mairie de Rungis	1 500		1 500
Mairie de Vitry sur Seine	9 000		9 000
Mairie d'Ablon	1 500		1500
Mairie de Nogent sur Marne	6 000		6 000
Mairie de Limeil Brévannes	3 000		3 000
Mairie de Fontenay sous Bois	9 000		9000
Mairie de Chevilly Larue	3000		3000
TOTAUX	**801 876**		**801 876**

Val-de-Marne
école de la deuxième chance

Produits constatés d'avances

Ils sont constitués au 31 décembre 2010 :

- de la part de EDF-GDF pour l'exercice 2011: 15000€
- de la part de la CMA pour l'exercice 2011 : 2500€

Val-de-Marne
école de la deuxième chance

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS 2010

CADRE A : IMMOBILISATIONS		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations Réévaluation exercice	Augmentations Acquisitions créations
Frais d'établissement R&D TOTAL 1				
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2				11 665
Terrains				
Constructions	sur sol propre			
	sur sol d'autrui			1 500
	Inst. gales., agencts. et am. const.			
Installations techniques matériel et outillage				
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agencts., aménagement divers			
	Matériel de transport			13 693
	Matériel de bureau & informatique			42 951
	Emballages récupérables & divers			
Immobilisations corporelles en cours				
Avances & acomptes				
TOTAL 3				58 144
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				80
Prêts & autres immobilisations financières				
TOTAL 4				80
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)				69 889

CADRE B : IMMOBILISATIONS		Diminutions Par virement	Diminutions Par cession	Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D TOTAL 1					
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2				11 665	
Terrains					
	sur sol propre				
Constructions	sur sol d'autrui			1 500	
	Inst. gales., agencts. et am. const.				
Installations techniques matériel et outillage					
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agencts., aménagement divers				
	Matériel de transport		500	13 193	
	Matériel de bureau & informatique			42 951	
	Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances & acomptes					
TOTAL 3			500	57 644	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés				80	
Prêts & autres immobilisations financières					
TOTAL 4				80	
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)			500	69 389	

Val-de-Marne
école de la deuxième chance

VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS 2010

CADRE A : AMORTISSEMENTS		Situation et mouvements de l'exercice			
		Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D			**8 201**		**8 201**
Autres postes d'immo. Incorporelles					
TOTAL 1			8 201		8 201
Terrains					0
Constructions	sur sol propre				0
	sur sol d'autrui		1 500		1 500
	Inst. gales., agencts. et am. const.				0
Installations techniques matériel et outillage					0
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agencts., aménagement divers				0
					0
	Matériel de transport		879	416	463
	Matériel de bureau & informatique		5 158		5 158
	Emballages récupérables & divers				0
TOTAL 2			7 537	416	7 121
TOTAL GÉNÉRAL (1+2)			15 738	416	15 322

Val-de-Marne
école de la deuxième chance

PROVISIONS 2010

	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Provisions garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires		53 529		53 529
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		**53 529**		**53 529**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participations				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL		**53 529**		**53 529**
Dotations et reprises d'exploitation		**53 529**		
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciations des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

e2c Val-de-Marne
école de la deuxième chance

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières		80	80	
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances r. de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 037	4 037	
	Divers			
Groupe et associés				
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		143 511	143 511	
Charges constatées d'avance		4 688	4 688	
TOTAUX		152 316	152 316	
Montant des	prêts accordés en cours d'exercice			
	remboursements obtenus en cours d'exercice			

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 2 ans max. à l'origine				
	à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		49 479	49 479		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices				
	Taxe sur valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées	50 484	50 484		
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 888	4 888		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		20	20		
Dette représentative de titres emp.					
Produits constatés d'avance		17 500	17 500		
TOTAUX		122 371	122 371		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		46 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		46 000			

Val-de-Marne
école de la deuxième chance

FONDS ASSOCIATIFS ANNEE 2010	Montant Début Exc	Plus	Moins	Montant Fin Exc
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires		149 100		149 100
Subv. Invest. non renouvelables		50 000	10 208	39 792
Fonds de trésorerie apporté				
Réserves statutaires				
TOTAL FONDS SANS DROIT REPRISE		199 100	10 208	188 892
Valeur des biens affectés repris en fin d'apport				
Valeur des biens affectés repris à la dissolution				
Valeurs des biens non affectés repris en fin d'apport				
Valeurs des biens non affectés repris à la dissolution				
Libéralités non encore autorisées				
Libéralités ayant le caractère d'apport sous condition				
Subventions d'investissement sous condition				
TOTAL FONDS AVEC DROIT REPRISE				
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS		199 100	10 208	188 892

PRODUITS A RECEVOIR 2010	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	142 532
Disponibilités	55
TOTAL	142 587

CHARGES A PAYER 2010	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 954
Dettes fiscales et sociales	4 888
Autres dettes	20
TOTAL	9 862

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE 2010	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	4 688	17 500
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	4 688	17 500

CATEGORIES	EFFECTIF AU 31/12/2010		
	Hommes	Femmes	Total
Cadres	2	8	10
Employés	0	1	1
TOTAL	2	9	11

Marc BOTBOL
Membre de l'Ordre des Experts Comptables Région Paris / Île de France
Commissaire aux comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris
23, rue Scheffer – 75116 PARIS

ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE DU VAL DE MARNE – E2C94
Association Loi de 1901
Centre de Formation Agrément n° 11 94 07 666 94
87, avenue de la Victoire
94310 – ORLY

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ASSEMBLÉE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE DE 15 MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010

Aux Adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GENERALE

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisé des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Administrateur concerné : Représentant de la Collectivité Locale de la Ville d'Orly
Monsieur Alain GIRARD, Maire Adjoint de la Ville d'Orly, Administrateur et Vice-Président de l'E2C94

Conventions de mise à disposition de locaux communaux et de personnel d'entretien et de gardiennage

L'avantage financier lié à l'application de ces conventions est évalué au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 à **108 400 €.**

Administrateurs concernés : Représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

- *Monsieur Christophe ABSALON, Membre élu de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, Administrateur et Secrétaire Général de l'E2C94*
- *Monsieur Jean-Luc NEYRAUT : Directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, Administrateur de l'E2C94*

1. **Convention de mise à disposition de Monsieur Gilles FREYSSINET, Directeur de l'E2C94**

La charge liée à l'application de cette convention est comptabilisée au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010 pour un montant de **151 732 €.**

2. **Subvention de fonctionnement attribuée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris**

La rémunération globale perçue par l'E2C94 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 s'est élevée à **75 000 €**.

Fait à Paris, le 1er mars 2011.

Marc BOTBOL
Commissaire aux Comptes